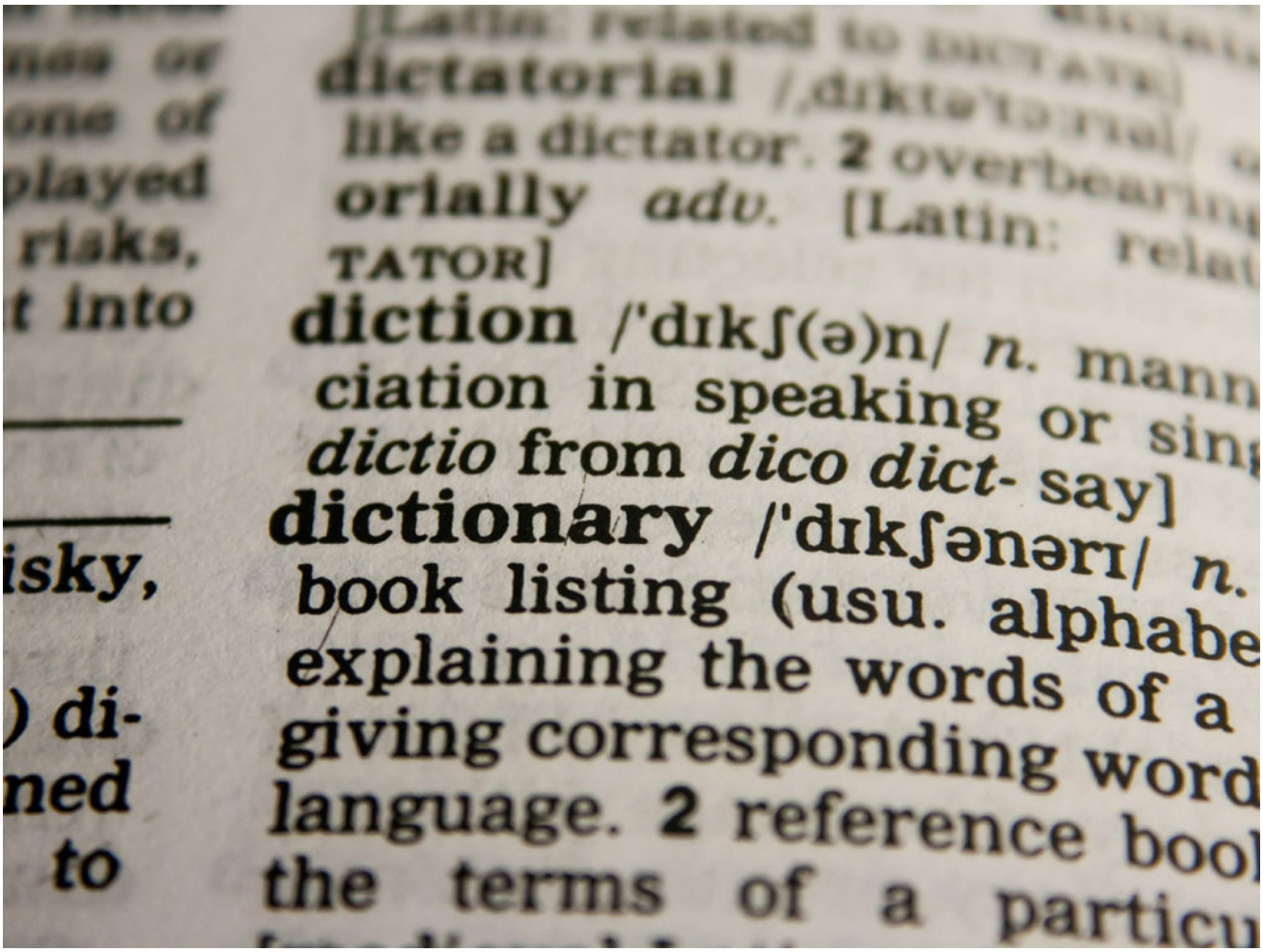
Langue : Doit-on dire « tiens t’y », « tiens-y toi »; « tiens toi z’y » ou autre chose ?

Bibliothèque publique d’information – notre réponse *actualisée* **le 15/04/2021.**



© Image par PDPics de Pixabay

Le bon usage : Grevisse langue française
Maurice Grevisse,
De Boeck supérieur, 2016, consultable à la Bpi.
Extrait :
« En » et « y » construits avec un autre pronom conjoint, se

placent après celui-ci ; « le », « la », ainsi que « me » et « te » (qui se substituent à moi, toi […]) s'élident phonétiquement et graphiquement. — Sauf lorsqu'il y a élision (et apostrophe), il faut un trait d'union entre le verbe et le pronom et entre les pronoms. ex : Tenons-nous-y (Courteline) — Réfugie-t'y (Littré).
A part l'impératif de s'en aller, ces formes ne sont guère fréquentes dans la langue parlée […] On évite surtout « m'y » et « t'y ». […]
L'usage populaire connaît la construction : pronom disjoint + « y » ou « en » avec un « z » entre les deux pronoms.
Ex : George Sand : attendez-moi-z'y. »
Dans « va-t'en », « retourne-t'en », on remarquera l'apostrophe : le « t », en effet, n'est pas une consonne analogique, comme dans « aime-t-il » ; c'est le pronom « te » dont « l'e » est élidé (comp : Allez-vous-en). Vu l'apostrophe, on se dispense de mettre le second trait d'union. »

La forme correcte est donc « tiens-t'y », mais elle est inusitée. On peut reprendre le conseil de conjuguer le verbe au pluriel en cas de doute : « Tenez-vous-y ».
